La déontologie du métier de journaliste foulée aux pieds par des injures, des menaces et des quolibets d'un dénommé Ryflard Léonard Ebale un " No Name " arriviste et éconduit. Ce pseudo observateur averti qui se réclame pourtant fils du sud dans un français boueux s'érige en donneur de leçons dans l'affaire des 9 millions FCFA des artistes du sud qui accable le chargé de la Communication du Conseil Régional Parfait Magloire Obam.

Le premier principe de la déontologique du métier de communicateur est l'humilité qui consiste à ne point traîter les confrères journalistes de ripoux ou de saltimbanques bateleurs appelés à jouer les marmitons. Verser donc dans l'injure des hommes de médias ou des journalistes s'apparente ainsi à une **incongruité désolante doublée d'une attitude d'orgueil** qui devrait être frappée surtout lorsque ces injures sont proférées par quelqu'un qui se dit observateur averti.

On se poserait la question de savoir qu'il est **observateur averti en quoi et sur quoi ?** Le simple fait d'ignorer le sacro-saint principe de la déontologie du métier de journalisme sur le traitement des journalistes est déjà, à n'en point douter un manquement grave à l'éthique communicationelle. Un certain **Ryflard Léonard Ebale** ne comprenant pas ce sacro-saint principe de la communication s'en prend à des journalistes professionnels avec flagornerie et acrimonie pour débiter des inepties absurdes sur eux par des injures les plus abjectes.

Ce que ce **laudateur des mauvaise causes** oublie est que, en français facile, il est souvent dit ” **qu’il n'ya pas de fumée sans feu !** ”. Peut-on de manière délibérée s’employer à critiquer quelque chose qui n’existe pas ?

Si le **Conseil Régional du Sud**, ainsi que son chargé de communication travaillaient avec autant de circonspection et de doigté, comme semble nous le faire croire ce pseudo observateur averti **Ryflard Léonard Ebale,** l’insulteur vilipendeur de journalistes, on ne serait jamais là à épiloguer sur leur **bilan chaotique et mitigé** depuis l’avènement de cette institution publique au sud.

Ce qui serait commode de la part de notre défenseur des mauvaises cause **Ryflard Léonard Ebale**, c’est de nous présenter le bilan du **Conseil Régional du Sud** depuis son avènement, ainsi que les états de service de son communicateur attitré (qu’il semble défendre mordicus) . Plutôt que de verser la bile sur des journalistes en quête de la vérité.

À force de tirer à boulets rouges sur les techniciens de la langue, chevaliers des causes justes et nobles, on oublie parfois de soigner ses propres comportements existentiels. Nous attendons de vous cher **Ryflard Léonard Ebale** l’exposition d’un compte de gestion exhaustif du **Conseil Régional du Sud** (dont il s’est érigé en avocat assermenté) , plutôt que des affabulations et quolibets sur les journalistes, qui ne cherchent qu’à comprendre les mécanismes de gestion de l’opacité de cette institution et comment en sortir pour le bien de nous tous !

(é) Éric Zibi Atangana DP Journal l'Immigrant